

Le Rhône-Alpes en première ligne des rénovations globales et durables de l'habitat :

Une entreprise rhônalpine parmi les 3 premiers professionnels admis à la nouvelle certification nationale NF Maison Rénovée



RENOVERT, entreprise de rénovation énergétique, s'est vue aujourd'hui attribuer le certificat NF Maison Rénovée, obtenant ainsi le droit d'usage de cette toute nouvelle certification développée et soutenue par tous les acteurs du secteur du bâtiment, ainsi que par les Pouvoirs Publics. L'entreprise, basée à Valence (26) et intervenant en Ardèche, la Drôme, le Puy de Dôme et le Rhône, place ainsi la région Rhône-Alpes parmi les précurseurs des nouveaux enjeux de l'habitat : des rénovations globales et durables encadrées par une démarche certifiée pour atteindre plus certainement les objectifs d'amélioration technique, sanitaire, environnementale et énergétique des maisons individuelles.

Faire rénover sa maison en toute sérénité avec l'assurance d'atteindre des objectifs ambitieux et désormais incontournables en matière de qualité globale, durable, de performance énergétique... est aujourd'hui possible avec la 1^{ère} certification dédiée à la rénovation des maisons individuelles : NF Maison Rénovée et ses options démarche HQE & labels énergétiques dont BBC-effinergie rénovation, gérés et délivrés par l'organisme certificateur CEQUAMI. Une certification attendue, lancée, pour le grand public, sur le salon national Rénover 2010, avec la présentation de trois 1^{ers} professionnels admis à son droit d'usage.

Parmi eux, l'entreprise de rénovation énergétique valentinoise, RENOVERT. Cet engagement officiel s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement de cette société créée en 2007 par l'entreprise de construction Villa Soleil, comme le souligne son Dirigeant associé, Laurent Beaugiraud :

« RENOVERT, créée au lendemain du Grenelle de l'Environnement, n'a cessé de se construire autour d'un objectif : développer un nouveau métier, « rénovateur énergétique » en se focalisant notamment sur trois fondamentaux : une approche globale avec un bouquet de travaux hiérarchisé pour atteindre des objectifs satisfaisants, une prise en compte exigeante de l'existant et des attentes du client, et la prise en charge intégrale du dossier par un interlocuteur unique.

Dans cet esprit, soucieux de valoriser notre savoir-faire auprès d'une clientèle de plus en plus exigeante, nous avons, dès son lancement, adhérer au projet de certification NF Maison Rénovée. Nous avons ainsi participé à sa phase d'expérimentation avant de nous engager dans les démarches d'audits... Véritable outil de la qualité, cette certification correspond parfaitement à nos valeurs fondatrices mettant elle aussi en exergue la nécessité d'une prise en compte de l'existant, d'un interlocuteur unique... »

RENOVERT en bref...

- ➔ **Siège :** Valence (26)
- ➔ **Zone de couverture :** Ardèche (07), Drôme (26), Puy de Dôme (63) et le Rhône (69)
- ➔ **Nombre de salariés :** 20
- ➔ **Nombre de rénovations par an :** 100/150
- ➔ **Contact presse :** Karine Beaugiraud - Chargée de communication
Email : karine@soleil-communication.com
- ➔ **Site web :** www.renovert.fr

Pour aller plus loin (informations complémentaires, interviews, visite de maisons rénovées...) :

Site information consommateurs :
www.mamaisoncertifiee.com

Contact Presse :
Le Bonheur est dans la Com' - Ingrid Launay
Tél. 01 43 83 53 32
Email : launay@bcomrp.com

A propos de la certification NF Maison Rénovée...

Lancée le 19 mars 2010, la certification NF Maison Rénovée est la première certification attestant simultanément, en rénovation individuelle, de la qualité de l'organisation du professionnel, de sa relation client, de la performance et de la qualité technique des maisons rénovées.

Développée, gérée et délivrée par Céquami, organisme certificateur spécialiste de la qualité en maisons individuelles, elle constitue en effet un véritable « mode d'emploi » d'une rénovation globale et durable reposant sur trois fondements majeurs :

- ➔ Un projet mené contractuellement par un professionnel reconnu, tenant compte de l'état initial de la maison, de la réglementation, des engagements de performance, des attentes et du budget du particulier.
- ➔ Des travaux de rénovation intégrant une intervention coordonnée de tous les corps de métier, pilotée par un professionnel « chef d'orchestre » fiable et compétent, capable de mettre en œuvre des solutions adaptées à chaque situation.
- ➔ Des objectifs de qualité multiples et complémentaires : qualité globale, environnementale, sanitaire et énergétique.

Elle peut être délivrée en association avec :

- ➔ L'option démarche HQE attestant de la conformité de la maison rénovée avec les 14 cibles de la démarche HQE ;
- ➔ Un label énergétique comprenant deux niveaux : HPE rénovation et BBC-effinergie rénovation.